

**Établissement public Manufactures nationales – Sèvres & Mobilier national**

**Séance du 2 décembre 2025**

Contrôle interne financier

**Délibération n° 2025-27**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Vu le décret n° 2024-1219 du 27 décembre 2024 portant création de l'établissement public Mobilier national - Musée national de céramique - Musée national Adrien Dubouché - Manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie - Atelier de recherche et de création - Ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay ;

DECIDE :

Article unique : Le plan d'action afférent à la cartographie des risques budgétaires et des risques comptables placé en annexe à la présente délibération est adopté.

Fait à Paris, le 2/12/25  
Pour le Conseil d'administration  
Le président  
Hervé Lemoine

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Hervé Lemoine', written over the printed name.